



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



AMBASSADE DES CONFRÉRIES NOUVELLE AQUITAINE
Porteuse du Projet de la Reconnaissance des Confréries
au Patrimoine Mondial, Culturel et Immatériel de l'UNESCO

FICHE D'IDENTIFICATION "UNESCO"

Indispensable pour l'inscription de votre Confrérie



Confrérie des mangeux d'Esparges de Sologne

Adresse

8 place du 8 mai - Contres - 41700 Le Controis-en-Sologne

Sites

Courriel

lesmangeuxdesparges@laposte.net

Date de création

17/12/1969

Nombre de Membres

18

F

9

H

9

Nombre d'Adoubés



Grand Maître

Dominique BRISSET



dominique.brisset7@gmail.com

Grand Chancelier

André DUIGOU



Grand Chambellan

Jean-Claude ZOFFOLI



Grand Argentier

Philippe DECHAMPS



Historique

La confrérie a été créée en 1968 par Jean BRISSET, asparagiculteur de CONTRES afin de défendre et promouvoir l'asperge Blanche de SOLOGNE, produit maraîcher d'exception.

Produits et Traditions

L'asperge blanche de SOLOGNE sublime chaque préparation culinaire à laquelle elle est associée.

Notre confrérie encourage les asparagiculteurs dans cette culture afin de maintenir la réputation de qualité des ASPERGES BLANCHES DE SOLOGNE et contribue à sa commercialisation.

Vos
Chapitres

Dernier samedi d'avril

Lieu

Sologne

Vos
Manifestations

Rencontres entre Confréries

Lieu

Toute la FRANCE

Fonction Nom et Prénom

Grand Maître Dominique BRISSET

Date

19/06/2023

Président : Bruno CARNEZ - bruno.carnez@wanadoo.fr - 0033 (0)6 86 00 46 69 - 0033 (0)5 58 57 20 70

Secrétaire : Manolo ALCAYAGA GOIKOETXEA - manoloalcayaga@hotmail.com - 0033 (0)6 86 23 58 51 - 0033 (0)5 59 20 66 92

Vous pouvez joindre à cette fiche, une page ou deux et autres documents pour compléter vos informations